

PROMOTIONS ET SOLDES SUR LES ARTICLES DE PRÊT-À-PORTER

Silence, on solde !

Rue Hassiba-Ben-Bouali, rue Larbi-Ben-M'hidi, place du 1^{er}-Mai, rue Didouche-Mourad... dans tous les quartiers de la capitale, la quasi-totalité des boutiques de prêt-à-porter se sont mises à l'heure des soldes.

Pantalons, pulls, manteaux... tout doit disparaître avant l'arrivée de la nouvelle collection printemps-été 2009 ! Les clientes semblent prises d'une soudaine frénésie ! Elles veulent tout dévaliser.

Bon nombre d'entre elles ont séché les cours ou se sont fait porter pâles auprès de leur patron pour courir les magasins. Mais ces soldes sont-elles vraiment intéressantes ? Obéissent-elles à une réglementation ? Chaussons nos baskets et allons prendre la température dans les rues d'Alger. Soldes -20% ; -30% et jusqu'à -70% annoncent, en grande pompe, des méga-affiches collées aux vitrines des magasins d'habillement de la rue Didouche-Mourad. La gent féminine se presse, se bouscule pour être aux premières loges. C'est connu, les premières arrivées sont les mieux servies.

Chacun selon son humeur

Premier constat. Les soldes n'ont pas démarré simultanément dans toutes les échoppes. Si certains commerçants ont commencé à faire des démarques le 19 janvier, correspondant à la date officielle du lancement des soldes, d'autres n'ont suivi



Certains clients dénoncent des pratiques malhonnêtes.

qu'une semaine après, voire dix jours. D'autres enseignes ne se sentent guère concernées par ce grand «balayage», comme ce vendeur de fringues installé dans les nouvelles galeries de Meissonnier (Ferhat-Boussaâd). «Mes articles sont à des prix abordables. Pas question de les brader du moment qu'ils trouvent toujours preneur à ce prix. Et puis, l'hiver est toujours là et les vêtements chauds sont toujours autant recherchés», nous dira-t-il.

Autre son de cloche chez son voisin. Des réductions allant jusqu'à 60% sont affichées au grand bonheur des clientes qui achètent jusqu'à 5 ou 6 articles. Ici tout est pratiquement à 600 DA : pulls, gilets... «Je suis à la deuxième démarque, nous révèle le vendeur. Tout part comme des petits-pains. D'ailleurs, il n'y a pratiquement plus de

petites tailles.» Pointant du doigt des pulls fins en V suspendus à des cintres, il dira : «Vendus au début à 1 400 DA, je les ai cédés à 900 DA puis à 600 DA !»

Une jeune fille qui venait de pénétrer dans le magasin s'arrête interloquée devant ce même pull. Elle porte sa main au front et s'écrie, visiblement déçue : «Zut, je me suis fait arnaquer, je viens d'acheter le même à 1 400 DA au bazar du 1^{er}-Mai.»

En prévision de la nouvelle collection

Dans ces galeries, la plupart des commerçants interrogés nous ont avoué jouer la carte des soldes afin d'écouler les stocks des vêtements d'hiver et d'accueillir la nouvelle collection printemps-été 2009. «Ces vêtements ne seront plus à la mode la saison prochaine. Les liquettes en laine et les

trench-coats ont fait fureur cet hiver mais une autre mode viendra les éclipser prochainement, d'où l'intérêt des soldes !»

Comme un ouragan

Changement de direction. Rue Didouche-Mourad. Chez Actua, les soldes ont débuté vers le 20 janvier. Au début, des files d'attente interminables se formaient au niveau de la caisse. Un tsunami semble être passé par là. Les rayonnages sont presque vides. Certains prix restent toutefois élevés.

Des soldes inaccessibles

Dixit, une autre grande enseigne «très fashion» de la rue Didouche-Mourad. Ici, on affiche déjà : deuxième démarque. Des vêtements d'assez bonne qualité mais des prix qui restent «chauds». Petits pulls à 2 500 DA, jeans autour de 3500 DA, vestes à près de 5 000 DA... Nous nous rapprochons de Sofiane, le gérant, pour en savoir un peu plus. «Il s'agit d'une marque française installée en Tunisie, nous révèle-t-il. A la base, ces vêtements sont chers, ce qui explique qu'avec les soldes, les prix restent toujours élevés. La qualité se paye !»

Du côté des rayonnages, qu'en pensent les clientes qui farfouillent entre les cintres ? Les avis sont mitigés, mi-raisin. Une dame accompagnée de sa fille, une adolescente, est catégorique : «Je profite des soldes pour acheter plusieurs articles de bonne

réductions sur les vêtements. Sofiane est spécialisé dans la vente de jeans et de pantalons slim. Aujourd'hui, un sticker géant annonce une promotion : 1 200 DA le jeans. «Je ne parle pas de soldes mais de promotions, dit-il. Si l'on compare avec l'Europe, les choses sont plus réglementées.

La marge bénéficiaire du commerçant est calculée à l'avance. Par conséquent, au moment des soldes — fixées à deux fois l'année —, le vendeur est toujours gagnant. En Algérie, force est de constater que les soldes et les promotions existent douze mois sur douze. La réglementation est loin d'être appliquée.»

La loi existe... mais !

Et pourtant, la réglementation des soldes existe bel et bien en Algérie depuis 2006. Ces ventes sont autorisées pendant une période bien



déterminée : deux fois l'an. Pendant les saisons hivernale (janvier et février) et estivale (juillet et août). La durée de ces soldes est fixée à six semaines en continu. La loi stipule que les commerçants sont tenus d'afficher sur la devanture de leur local, la date du début et de la fin de ces soldes.

La grande arnaque

D'autres clients rencontrés çà et là n'ont pas hésité à dénoncer certaines pratiques malhonnêtes de la part de commerçants peu scrupuleux. «J'ai personnellement repéré des vêtements dont les prix ont augmenté durant les soldes. C'est à nous clients de garder la tête froide et de ne pas céder au chant des sirènes à la vue du mot solde, car souvent c'est du pipeau», soutient une cliente.

Des soldes douze mois sur douze

Au souterrain du tunnel des Facultés, quelques commerçants affichent des

déterminée : deux fois l'an. Pendant les saisons hivernale (janvier et février) et estivale (juillet et août). La durée de ces soldes est fixée à six semaines en continu. La loi stipule que les commerçants sont tenus d'afficher sur la devanture de leur local, la date du début et de la fin de ces soldes.

Des sanctions sont prévues, notamment des mesures de saisie et de confiscation de biens en cas de non-respect de cette réglementation. Pourtant, sur le terrain, c'est l'anarchie totale. Les commerçants n'en font qu'à leur tête, en toute impunité puisqu'il y a absence de contrôle.

A quand le grand coup de balai pour remettre les pendules à l'heure ?

SabrinaL
Email :

SabrinaL_Lesoir@yahoo.fr

Publicité

CONDOLÉANCES

Le président-directeur général, les membres du conseil d'administration, les cadres dirigeants ainsi que l'ensemble du personnel du Groupe TEXMACO, très touchés par le décès du frère de Monsieur Hamdi Mansour Abdelkader, directeur de l'administration générale de la SGP/Industries manufacturières, lui présentent ainsi qu'à sa famille leurs condoléances les plus attristées et les assurent de leur profonde sympathie.

Que Dieu le Tout-Puissant accueille le défunt en Son Vaste Paradis.

MF35/B1

CONDOLÉANCES

Le président-directeur général, les membres du conseil d'administration, les cadres dirigeants ainsi que l'ensemble du personnel du Groupe TEXMACO, très touchés par le décès de la mère de Monsieur Bendaoud Cheikh, président-directeur général de la filiale TINDAL, lui présentent ainsi qu'à sa famille leurs condoléances les plus attristées et les assurent de leur profonde sympathie.

Que Dieu le Tout-Puissant accueille la défunte en Son Vaste Paradis.

MF35/B1